



Nom de l'établissement Audité

Nom

Version du XX-XX-20XX

Date de finalisation du rapport

Photo d'ensemble du lieu de l'audit



# AUDIT DE CONTRÔLE NOUVEAU BRANCHEMENT

« Pour le bon état écologique des rivières et la conformité réglementaire des entreprises. »

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo

LOGO de l'établissement réalisant l'audit

Date de commande	Service demandeur	Rédacteur :	Relecture :	VISA :
XX-XX-XX	SET/SQE/ENV	Organisme / nom	Organisme / nom	Organisme / nom

# Schéma de principe des nouveaux branchements

LOGO de  
l'établissement  
réalisant le  
Schéma



Nom de l'Etablissement Audité

Commune de Nom commune concernée

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo



**Légende :**

## Le schéma doit reprendre les informations suivantes :

- Emplacement des réseaux et des regards de la Collectivité autour du site concerné avec les codes couleurs associés (rouge : EU stricte ; bleu : EP stricte et vert : réseau unitaire). Les codes couleurs des réseaux et des regards doivent être repris dans la légende du schéma ;
- Les noms des rues autour du site concerné, afin de le localiser plus facilement ;
- Emplacement, des branchements concernés par le contrôle ;
- Sens d'écoulement des réseaux.





Identification de l'établissement (Maitre d'ouvrage) :	Nom de la société ayant réalisé la demande de branchement  Ces informations sont reprises de la demande de branchement	Activités de (ou des) établissements (futur, en cours de réalisation ou déjà présent) :	
Adresse des travaux :		Interlocuteur (Maitre d'œuvre) :	Si présent en tant qu'intermédiaire entre le MO et l'entreprise de travaux
Locataire / propriétaire :		Adresse siège Maître d'œuvre :	
Interlocuteur :		Interlocuteur entreprise travaux public :	La demande de branchement fait généralement suite à une demande de permis de construire
SIRET :		N° Permis de Construire :	
CODE APE :		Type d'utilisateur :	Assimilé Domestique ou Domestique
Etablissement ICPE :		Remarque :	

Date(s) de réalisation du(des) Contrôle(s) :	XX-XX-XXXX (et XX-XX-XXXX)	Date de réception CDC signé SQE :	XX-XX-XXXX
Rédacteur :	Nom et coordonnées de l'intervenant et de l'établissement en charge de la réalisation du contrôle et du rapport d'audit	Date fin travaux voie public :	XX-XX-XXXX
Date de réception Demande Raccordement SQE :	XX-XX-XXXX		
Date d'envoi CDC au Demandeur :	XX-XX-XXXX		

Réalisé par le service SQE de la CAVBS (voir procédure demande de branchement)

Après réalisation des travaux de branchement sur le collecteur public et réfection de la chaussée (bitume)

Déroulement du Contrôle	Illustrations	Réalisation / conformités
<p><b>XHXX</b> : Arrivée sur chantier pour mise au point sur déroulement de celui-ci et rappel de la nécessité du contrôle avant remblaiement.</p> <p>Responsable sur chantier : M. .... + coordonnée, si pas déjà prise (Nom Entreprise Qualifiée en travaux Public)</p> <p>Réalisation du carottage sur collecteur public de type : <b>Unitaire, EU ou EP</b></p>	 <p>Prendre une photo du carottage avant raccordement des canalisations privées</p>	<p>- Donner des informations sur les conditions de réalisation du carottage sur le ou les collecteurs publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ø, épaisseur et type (ex : circulaire, ovoïde...) de collecteur ;</li> <li>• Condition de réalisation du perçage du collecteur (ex : avec carotteuse, marteau piqueur ou canalisation sur collecteur déjà existante) : seule la carotteuse est acceptée par la CAVBS comme étant conforme pour le perçage du collecteur public (voir cahier des charges) ;</li> <li>• Hauteur du carottage sur collecteur public (ex : mi-hauteur, point bas ou haut...).</li> </ul> <p>- Condition de Sécurité du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un « blindage » pour les tranchées &gt; 1,30 m de profondeur ;</li> <li>• Port des EPI requis par le personnel intervenant lors des travaux (casque, gilet fluo, chaussures de sécurité...);</li> <li>• Mise sur rétention des produits dangereux utilisés sur le chantier (ex : essence, huile, graisse...).</li> </ul> <p>- Remarques : Autres informations utiles à la compréhension de la conformité ou non du chantier.</p> <p><b>Conforme ou Non conforme</b></p>

Déroulement du Contrôle	Illustrations	Réalisation / conformités
<p><b>XHXX</b> : contrôle avant remblaiement canalisation EP/EU</p>	 <p>Prendre une photo d'ensemble si possible du raccordement sur le collecteur public depuis le regard en limite de propriété (regard de façade).</p>	<p>Regard de façade <b>EU</b> ou <b>EP</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existant ou réalisé au cours du chantier ;</li> <li>• Sur domaine public ou privé (la voie publique est à privilégier) ;</li> <li>• Type : préfabriqué, maçonné, PVC, béton ;</li> <li>• Présence tampon hydraulique en fonte : oui ou non ;</li> <li>• Ø de la base (A minima, 400 x 400 mm si carré ou DN 300 mm pour un circulaire) et de la rehausse ;</li> <li>• Hauteur (même approximative) du fil d'eau / au niveau de la chaussé (si regard neuf) : si &gt; à 2 m, alors la section du regard doit être à minima de 800 mm (voir article 6.2 du CdC) ;</li> <li>• Ø entrée et sortie de la base du regard et Ø des canalisations en entrée et sortie du regard.</li> </ul> <p>Canalisation de raccordement au collecteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ø canalisation depuis le regard de façade jusqu'au collecteur public (à minima, DN 160 ou 200 mm).</li> <li>• Pente (même approximative) de la canalisation (à minima 0,03 m/m).</li> <li>• Présence d'un joint Forshéda pour le raccordement sur le collecteur public ;</li> <li>• Vérifier que la canalisation ne soit pas « pénétrante » dans le collecteur public ou le regard placé sur celui-ci. Si c'est le cas, demander qu'elle soit rabotée (à vérifier visuellement et, si possible, prendre une photo).</li> </ul> <p><b>Conforme</b> ou <b>Non conforme</b></p> <p>Remblaiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sables pour lit de pose : (ex : 0/4 mm) + épaisseur ;</li> <li>• Concassés : (ex : 0/63 mm) + épaisseur ;</li> <li>• Sables (ex : 0/31 mm) + épaisseur ;</li> <li>• Enrobé (à froid ou à chaud) + épaisseur).</li> </ul> <p><u>Remarques</u> : Autres informations utiles à la compréhension de la conformité ou non du chantier.</p> <p><b>Conforme</b> ou <b>Non conforme</b></p>

**Autres informations sur le tableau:**

- Faire autant de lignes dans le tableau que d'heure et de jour différent de constatation ou que de nombre de canalisations raccordées sur les collecteurs publics ;
- Les photos peuvent être enrichies par des annotations (ex : flèche indiquant l'emplacement du collecteur, des canalisations et leurs types) ;
- La plupart des éléments à compléter dans ce rapport sont réalisables par une simple investigation visuelle. Cependant, certains éléments seront parfois à notifier après demande au responsable du chantier car soit n'est pas encore en place lors de la visite (ex : remblaiement), soit n'est pas visible (ex : saillie de la canalisation dans le collecteur).

**Remarques / points de vigilance :**

**Information relative à la conformité ou non du chantier :**

- Autres informations à fournir par l'entreprise de travaux si problème lors de la ou des visites de chantier (ex : reportage photos, preuves matérielles ou administratives, test d'étanchéité, passage caméra...);
- Impossibilité de voir si le regard est pénétrant ou pas...;
- Délai de conformité des éléments non conforme, planning de fin de travaux (pour voie publique et/ou du site)...

**Conclusion :**

Les prescriptions demandées dans le Cahier des Charges n'ont pas été respectées par l'entreprise ..... pour la partie branchement voie publique.

La réception des travaux est donc acceptable (inacceptable) par la CAVBS, pour la partie voie publique.

**Si besoin :**

-Une visite de contrôle des réseaux internes sera à planifier en fin de chantier.



**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

115 rue Paul Bert - CS 70 290 69400 Villefranche-sur-Saône  
tél. 04 74 68 23 05 - Fax : 04 74 68 45 61  
[services.techniques@agglo-villefranche.fr](mailto:services.techniques@agglo-villefranche.fr)

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jarnioux, Jassans-Riottier, Lachenas,  
Le Perréon, Liergues, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-  
Cyr-le-Château, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Georges-de-  
Reneins, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-  
Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo